

CONSEIL
Départemental
des jeunes

LE THÈME POUR LE MANDAT 2024-2026

Les collégiens citoyens!

CONTACT :
Ludivine DUPRÉ
au 03 44 10 41 09
ludivine.dupre@oise.fr



 oise.fr



TOI AUSSI, DEVIENS UN CITOYEN DE DEMAIN !



INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Porte-toi candidat auprès de ton professeur principal dans ton collège
- ▶ L'élection est accessible aux élèves de 6^e et de 5^e
- ▶ Elections organisées **en octobre 2024** pour le mandat 2024/2026

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Tu veux créer des projets pour un avenir meilleur ?

Tu veux t'investir dans la vie de ton territoire ?

Tu veux transformer tes idées en actions concrètes ?

Qu'est-ce-que-c'est

C'est l'Assemblée départementale des collégiens de l'Oise. Chaque Conseiller départemental jeune (CDJ) **représente la jeunesse au niveau du département**. Elus pour deux ans, les jeunes **élaborent et réalisent des projets citoyens**. Ils visent à donner une voix aux jeunes et à promouvoir leur participation citoyenne.

Comment devenir CDJ ?

- ▶ Etre en classe de 6^e ou de 5^e ;
- ▶ Te porter candidat auprès de ton professeur principal en expliquant pourquoi tu veux devenir Conseiller départemental jeune, ce qui te motive et quelles sont les actions que tu souhaiterais mettre en place / tes centres d'intérêts ;
- ▶ Etre élu par tes camarades.

Quand auront lieu les prochaines élections ?

Elles seront organisées par les établissements début octobre 2024 dans chaque collège de l'Oise.

Missions et engagements :

Le jeune élu s'engage à :

- ▶ Représenter les collégiens ;
- ▶ S'exprimer, débattre et faire des propositions ;
- ▶ Réaliser un projet citoyen visant à créer un impact positif dans notre département ;
- ▶ Faire preuve d'engagement collectif et personnel de manière assidue.

Comment fonctionne-t-il ?

Une fois élus, les Conseillers se réunissent en commission et en plénière :

- ▶ **En début de mandat**, une séance plénière d'installation est organisée, à l'initiative de la Présidente du Conseil départemental, afin de se voir remettre son écharpe, symbole de l'engagement ;
- ▶ **Répartis en 5 commissions géographiques** tout au long du mandat, les jeunes élus se réunissent le mercredi toute la journée **une fois tous les 2 mois environ** et sont encadrés par deux animateurs, agents du Conseil départemental de l'Oise ;
- ▶ **En fin de mandat, une séance plénière de clôture** est organisée à l'initiative de la Présidente du Conseil départemental. Moment d'échanges, de débats, d'apprentissage à la citoyenneté, elle est l'occasion de présenter les projets réalisés.

